



**- International Fund for Agricultural Development –  
- Repérer et partager l'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre –**

**- Cages flottantes pour la pisciculture -**

**I- Contexte :**

**1. Nom de l'innovation:**

Cogestion des cages flottantes pour la pisciculture entre les pêcheurs et les femmes productrices de poisson fumé

**2. Pays - Région:** Burkina Faso – Afrique de l'Ouest

**3. Organisation:**

Projet d'Appui aux Micro-Entreprises Rurale (PAMER)

**4. Qui est l'innovateur?**

PAMER/Antenne Locale de Tenkodogo

**5. Acteurs impliqués:**

- L'Union des pêcheurs du Boulgou
- L'Union des femmes transformatrices de poisson du Boulgou
- La Direction Générale des ressources halieutiques

**6. Date de lancement:**

Septembre 2007

**7. Type d'innovation:**

Organisationnelle

**II- Concepts clé :**

**8. Résumé :**

Depuis l'ouverture de la pêche sur le site du lac de Bagré situé dans la province du Boulgou, la production annuelle qui se situait en 1994 à près de mille tonnes est passée de nos jours à environ cinq cent tonnes. Trois catégories d'acteurs s'accaparent la production ; il s'agit des mareyeurs (intermédiaires sur le marché), les commerçants grossistes et les femmes transformatrices. Avec la baisse de la production, l'accès des femmes au poisson est devenu plus difficile du fait de leur relative faible pouvoir d'achat. L'initiative d'introduction de cages flottantes répond d'abord à un besoin d'augmenter de façon globale la production de poisson et de la disponibilité en période de rareté.

La cogestion des cages par les pêcheurs et les femmes répond à un besoin de rendre plus accessible le poisson aux femmes. Cette cogestion prévoit une clé de répartition de la production de chaque cage entre la femme et le pêcheur (60% pour la femme et 40% pour le pêcheur).

**9. Quels problèmes cette innovation cherche-t-elle à résoudre ?**

La cogestion des cages flottantes permet aux femmes transformatrices de poisson de disposer de poisson frais à tout moment pour leur permettre de mener leurs activités et ainsi de subvenir à leurs besoins familiaux.

Les impacts de cette initiative se situent à trois niveaux :

- \* le plus immédiat est l'amélioration du revenu des femmes transformatrices de poisson et des pêcheurs;
- \* le second impact est la diminution des importations de poissons fumés pendant la période de rareté (décembre- mai) ;
- \* enfin le renforcement des capacités des acteurs en terme de formalisation et de gestion de partenariat.

**10. Facteurs de succès pour la répliation:**

Existence autour de tous les points d'eau d'une relation informelle de partenariat entre pêcheurs et transformatrices basée sur la fourniture de petit équipement de pêche et la priorité sur les captures.

### 11. Principaux résultats:

- \* Formation des pêcheurs en aquaculture en cages flottantes ;
- \* Formation des transformatrices de poisson en fabrication d'aliments pour poisson ;
- \* Installation de 50 cages flottantes ;
- \* Cogestion effective des cages par les pêcheurs et les transformatrices de poissons.

### 12. Groupe cible:

- \* Les pêcheurs du lac de Bagré ;
- \* Les transformatrices de poisson de la province du Boulgou.

### 13. Difficultés rencontrées:

Le dysfonctionnement de cette cogestion pourra être dû au non respect des termes du contrat signés par les deux parties

### 14. Aspects financiers :

Le coût unitaire des cages est estimé à 90 000F Cfa ; les coûts unitaires de formation des acteurs (utilisation de cages flottantes, fabrication aliments et Négociation et formalisation de contrats) sont de 180 000F FALA la production attendue par cage est de 300Kg de poisson par an dont au plus deux tiers reviennent aux femmes pour la transformation et la vente ; soit un revenu d'environ 350 000FCFA généré par cage pour une femme.

## III- Aspects technique :

15. La Cogestion des cages flottantes par les femmes transformatrices de poisson et les pêcheurs est organisée de la manière suivante :

Les pêcheurs sont chargés de :

- approvisionner les cages en jeunes poissons issus de leurs pêches quotidiennes (ces poissons étaient généralement remis à l'eau) ;
- l'exploitation et l'entretien des cages ;
- la surveillance des cages et la récolte de la production des cages ;

Les femmes sont chargées de : fabriquer et fournir l'aliment aux pêcheurs ; la transformation et la vente du poisson ;

Tout ceci est formalisé sous la forme d'un contrat entre les deux parties et signé par les deux parties à savoir celles des femmes transformatrices de poissons et les pêcheurs.

## IV- Suivi :

### 16. Contacts clé:

Nom	Organisation	Email
Nasser K BILA Chef d'antenne locale de Tenkodogo	Projet d'Appui aux Micro-Entreprises Rurale (PAMER) Burkina Faso	bilanasser@gmail.com

### 17. Lien Internet:

-

### 18. Documents clé: (Nom du document + lien ou Contact ou Coordonnées) -